

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Davey, appuyé par l'honorable sénateur Frith,

Que le Sénat autorise les arrangements nécessaires pour radiodiffuser et télédiffuser ses délibérations et celles de ses comités,

Et sur la motion en amendement de l'honorable sénateur Phillips, appuyé par l'honorable sénateur Doody, que la motion ne soit pas adoptée maintenant, mais que la teneur en soit déferée au comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration.—(*L'honorable sénateur Marshall*).

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, je voudrais examiner la proposition du sénateur Davey sur la télédiffusion des délibérations du Sénat et de ses comités. Comme il l'a dit lui-même, il n'y a pas de meilleure façon de permettre aux Canadiens de voir eux-mêmes qui nous sommes et ce que nous faisons. La proposition du sénateur est très simple, mais il y a certains points qui n'ont pas été examinés à fond, même si d'autres honorables sénateurs en ont parlé dans leur discours.

Voyons d'abord l'évaluation des coûts faite par le sénateur Davey. A titre de comparaison, il a donné les coûts d'installation du matériel de télévision à l'autre endroit. Il a dit que l'installation du système coûterait 5 millions de dollars et son exploitation 1 million de dollars. Il conviendra certainement que ces coûts ont augmenté considérablement à cause de l'inflation.

Le sénateur Doody a donné l'exemple de l'installation de Queen's Park où, lorsqu'on a parlé de téléviser les débats, on a estimé qu'elle coûterait entre 1.5 et 2 millions de dollars. Toutefois, selon les derniers chiffres des experts, le coût serait de 7.3 millions. Par conséquent, lorsqu'on nous dit que, d'après l'expérience de la Chambre des communes en 1977, il y a quelque neuf ans, l'installation de caméras de télévision au Sénat devrait coûter environ 6 millions, nous devons prendre cela avec un grain de sel.

Le deuxième facteur à considérer, honorables sénateurs, c'est que les estimations du sénateur Davey sont basées sur l'installation d'un système à la Chambre des communes seulement. Or, il propose que l'on installe des caméras non seulement au Sénat, mais aussi dans les salles de comité. Par conséquent, même si nous acceptons, pour le moment, le chiffre de 6 millions pour l'installation de caméras au Sénat même, le coût global de la proposition serait beaucoup plus élevé puisqu'il faudrait inclure les salles de comité. Tous ceux qui ont lu l'article sur les coûts à Queen's Park sauront de quoi je parle.

Étant donné ces deux facteurs, l'inflation depuis 1977 et le désir de téléviser les délibérations des comités, il n'est pas inconcevable de supposer que le coût réel de retransmission des délibérations du Sénat et des comités pourrait se monter à 10 ou 15 millions, voire davantage. L'importance de ce chiffre est encore plus frappante lorsqu'on se rappelle que le budget total du Sénat, pour cette année, est de 27 millions. Par conséquent, honorables sénateurs, on peut s'attendre à ce que la proposition du sénateur Davey de téléviser les délibérations du Sénat

et des comités coûte, au Sénat, la moitié environ de son budget annuel.

J'espérais que le sénateur Denis serait ici aujourd'hui pour prendre connaissance de ces chiffres, car je me rappelle que lorsque je siégeais de l'autre côté, il se plaignait souvent du trop grand nombre de questions inscrites en mon nom au *Feuilleton* et du coût de réimpression de ces dernières. S'il entendait ces chiffres, il serait vraiment alarmé.

Le sénateur Doody: Ils n'ont jamais gaspillé de l'argent pour y répondre.

Le sénateur Marshall: Honorables sénateurs, en plus des coûts, je ne suis pas certain qu'un système de ce genre soit utile. Le sénateur Phillips a déjà signalé qu'à l'heure actuelle, les membres de la tribune de la presse ont à leur disposition une bande sonore des délibérations du Sénat pouvant être diffusée à la radio. Il a déclaré que, sauf erreur, aucun journaliste ne s'était jamais prévalu de ce service. Ce manque d'intérêt ne peut s'expliquer simplement par l'absence de bande vidéo. La vérité, c'est que les journalistes et le grand public s'intéressent bien davantage aux délibérations de la Chambre des communes qu'à celles du Sénat. Il est improbable que la télédiffusion des travaux du Sénat y change quelque chose. Selon moi, toute personne qui pense autrement se fait des illusions, à moins que des modifications fondamentales ne soient apportées.

Voyons, par exemple, ce qui s'est passé au Sénat lorsque nous avons siégé, il y a une semaine environ, alors que l'autre endroit avait ajourné. J'ai regardé très attentivement, honorables sénateurs, et même si la Chambre était ajournée, il n'y a eu à la tribune de la presse du Sénat aucun journaliste au cours des trois jours en question. Je me rappelle que dans une manchette parue durant le congé du Jour du souvenir, on a affirmé que le Sénat sommeillait. Chose certaine, au cours de ces trois jours où nous avons siégé, quelqu'un a dû faire de même à la tribune de la presse.

Selon mes observations et après consultation avec le personnel de soutien du Sénat, je peux affirmer que 41 personnes au total sont venues s'asseoir à la tribune réservée au public au cours de ces trois jours de séance du Sénat, et ce chiffre tient compte d'une vingtaine d'étudiants qui ont assisté à nos travaux pendant cinq ou dix minutes, parce que cela faisait partie de leur visite guidée.

Là encore, voyons quels sont les résultats de la télédiffusion des travaux de la Chambre des communes après neuf ans d'expérience. Il y a trois semaines, durant le week-end, j'ai regardé une émission où Douglas Fisher ainsi qu'un autre journaliste de la tribune de la presse interviewaient le leader parlementaire à l'autre endroit au sujet de la réforme de la Chambre des communes. Voici trois des déclarations sur lesquelles ils se sont entendus. Les neuf-dixièmes de la population canadienne n'apprécient pas du tout la conduite des députés. On dit qu'ils se comportent comme chien et chat. Enfin, il paraît que la Chambre des communes s'est fait une réputation navrante. Voilà quels ont été les conséquences de neuf années de télévision sur ces parlementaires.